

## **Déclaration du Facilitateur International du Dialogue inter-guinéen**

Mesdames et Messieurs,

1- Nous venons de conclure la 16ème réunion du Comité de Suivi de l'Accord du 3 Juillet 2013 sur l'organisation des élections législatives. La réunion a procédé à un échange de vues sur le déroulement du scrutin, le traitement et la totalisation des résultats.

2- Le Comité de Suivi a noté avec satisfaction que le scrutin du 28 Septembre s'est déroulé dans le calme et la tranquillité et a salué les citoyens Guinéens pour le civisme et la dignité dont ils ont fait preuve à cette occasion.

3- Le Comité a noté que les opérations de dépouillement, de remontée des résultats et d'établissement des résultats définitifs ne sont pas terminées.

4- Le Comité a estimé que dans l'esprit du dialogue qui a prévalu tout au long du processus électoral, il est essentiel de maintenir le calme dans la période actuelle et dans les jours qui suivront la proclamation des résultats. Il en appelle aux parties concernées à s'abstenir de toute déclaration ou manifestation qui, dans le contexte actuel, pourrait mettre en danger la paix sociale et la stabilité du pays.

5- Le Comité de Suivi a demandé instamment à la CENI de prendre toutes les mesures appropriées, dans le cadre des dispositions qui la régissent, pour mener à terme, dans la plus grande transparence et en présence des partis politiques, l'établissement des résultats complets de ces élections, en vue de leur publication le plus rapidement possible. Dans un souci de plus grande transparence, le Comité a demandé à la CENI de communiquer largement sur les anomalies dont elle a eu à connaître dans le processus de remontée des procès-verbaux des Commissions Administratives de Centralisation des Votes.

6- Le Comité a demandé au Président de la CENI de proposer à la plénière la question de la publication des procès-verbaux des bureaux de vote. Le Comité a invité la CENI lors de la session du Comité de coordination du lundi 7 octobre à une réunion de communication et d'information en vue d'apporter toutes clarifications souhaitées par les partis politiques.

7- En outre le Comité a recommandé que les circonscriptions dont les résultats sont sujets à contestation, fassent l'objet d'un examen rigoureux jusqu'au plus haut niveau des institutions judiciaires de l'État et que les contentieux soient tranchés de manière impartiale.

8- Le Comité de Suivi tiendra sa prochaine session au lendemain de la proclamation des résultats provisoires.

Conakry, le 5 octobre 2013.

\*\*\*\*

*Pour plus d'information: Laurence Gérard, Chargée de l'information publique et porte-parole, Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest – gerardl@un.org - +221 77 332 4928 - <http://unowa.unmissions.org>*